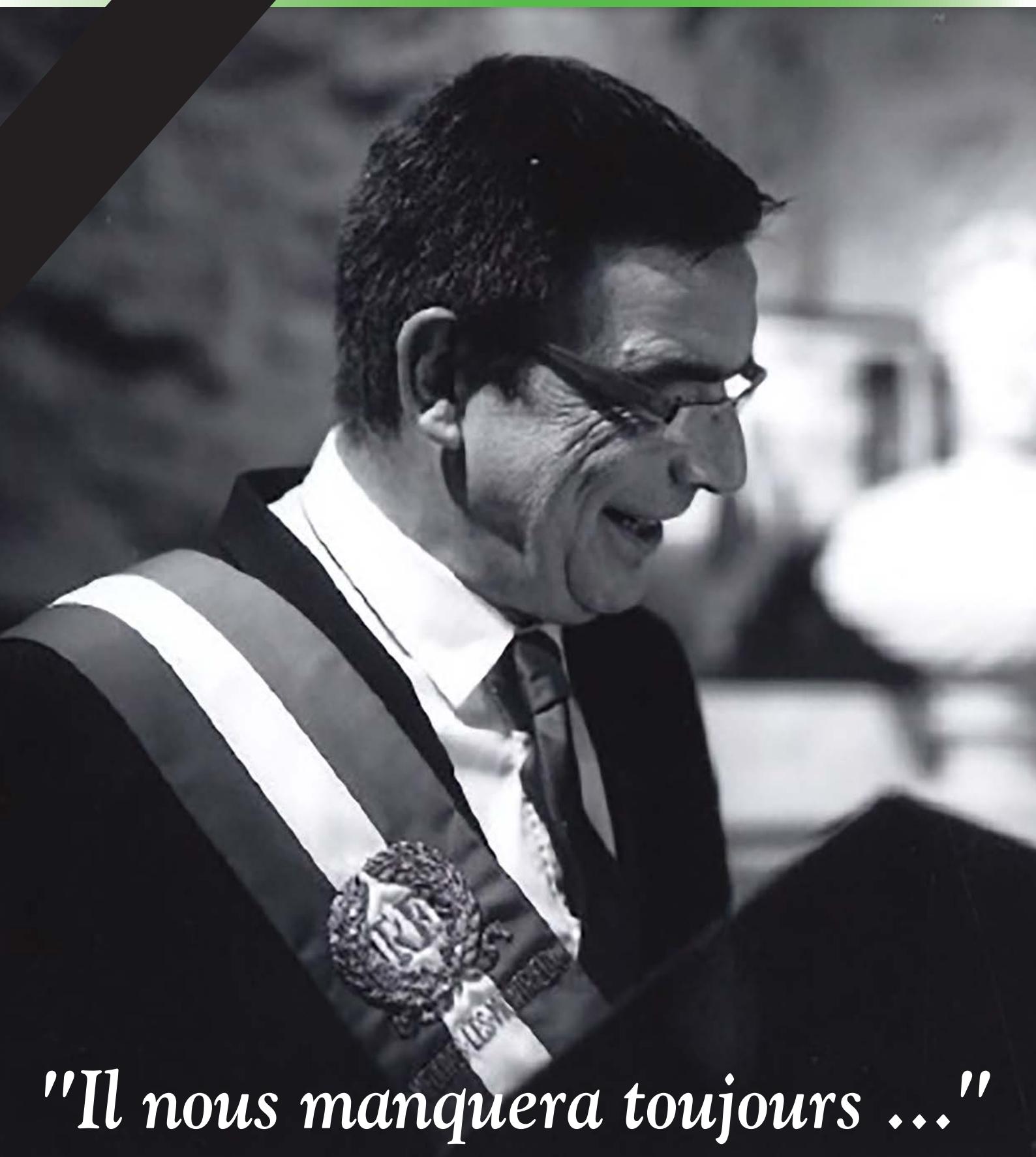




MEOUNOUVELLES

Bulletin municipal d'informations N°93 • Septembre 2019



"Il nous manquera toujours ..."

Agenda

Sommaire

p. 2 Agenda

p. 3 à 7 La Municipalité

p. 8 Ramassage des
ordures ménagères

> Samedi 14 septembre - ASER

Conférence « Les bravades d'ici et d'ailleurs: Riez et Annot »
17h en salle du Conseil
Plus d'informations: 04 94 86 39 24

> Samedi 14 septembre - COF de Méounes

Rallye touristique De 9h à 18h
Plus d'informations & inscriptions au
07 68 37 89 20

Méounouvelles n°93 - septembre 2019
Crédit photos : mairie de Méounes / Directeur de Publication, Jean-Martin Guisano Maire de Méounes / Responsables rédaction : Joël Pernon et Catherine Pasquier / Conception et réalisation : Azur Communication
Tirage : 1300 exemplaires - dépôt légal en cours
Votre imprimeur est labellisé Imprim'v'ert dans un souci de démarche environnementale

Mairie

12, route de Brignoles 83136

Méounes-lès-Montrieux

Téléphone :

04 94 13 83 20

Fax : 04 94 33 94 89

Email :

mairie@meounes.com

Site internet :

www.meounes.com

Facebook :

Méounes-lès-Montrieux : page de la ville

Etat civil

Naissances

- Lily BADINO née le 09 juillet
- Coline BRUN née le 15 juillet
- Jessy FAZZINO née le 19 juillet
- Lana MILLERON née le 02 août
- Giulia ORTICONI née le 14 août
- Ilan BAUMBERGER ROUSSEAU né le 20 août

Mariages

- Chloé ZORGNIOTTI et Clément SEYLLER mariés le 06 juin
- Christophe CIRAVEGNA-GAROSCIO et Yseult TOUZÉ mariés le 22 juin
- Jennifer LUCI et Geoffrey PICART mariés le 20 juillet

Décès

- Jean-Michel MESTRE décédé le 09 juillet
- Jeanne BOTTINO décédée le 12 août
- Joseph FILONI décédé le 23 juillet
- Philippe DROUHOT décédé le 08 août



PROGRAMME

Samedi 21 septembre 2019

Balade au fil des canaux
Organisée par l'association des Arrosants de Méounes avec Jean-François LEDOUX.
Balade de 14h à 17h suivie d'une halte « rafraîchissante » au Moulin à paroles.
Rendez-vous devant la mairie. Prévoir chaussures de marche et bouteille d'eau.
Gratuit. Sur inscription en mairie au 04 94 13 83 20.

VISITE LIBRE
« La Chapelle Saint-Michel »
Visite de la chapelle de 14h00 à 17h30

EXPOSITION PHOTOS de personnage de Méounes
L'association Patrimoine Méounais ouvre son musée « Musée aux souvenirs »
Entre les célébres, les oubliés, les fabuleux, les réputés ou les acharnés; l'exposition sera tournée vers « les personnages » qui ont contribué plus ou moins à l'histoire et même aux aventures légendaires de Méounes.
Exposition de photos de Méounes du siècle dernier de 10h à 19h - Salle Odette Beaulieu & CONSULTATION DE CLASSEURS qui retracent les évènements et la vie locale de Méounes passés.

Dimanche 22 septembre 2019

Balade au fil des canaux
Organisée par l'association des Arrosants de Méounes avec Jean-François LEDOUX.
Balade de 9h30 à 12h30 suivie d'une halte « rafraîchissante » au Moulin à paroles.
Rendez-vous devant la mairie. Prévoir chaussures de marche et bouteille d'eau.
Gratuit. Sur inscription en mairie au 04 94 13 83 20.

« Jeux de sociétés antiques »
Audrey Massiera-Budo, guide conférencière du Pays d'art et d'histoire Provence Verte Verdon, propose aux petits et aux grands de découvrir et de fabriquer un jeu de société antique qu'ils pourront rapporter chez eux.
14h30 - place de l'Eglise
Nbr: possibilité de découvrir le matin, le site antique du Loup à La Roquebrussanne.
Rdv 10h30 sur site - renseignements et informations auprès de l'office de tourisme de Brignoles.

A LA RENCONTRE DE L'ART ET DE L'ARTISANAT
De 10h00 à 17h00 - place vieille et ruelles au cœur du village.
Sous toutes réserves - se renseigner en mairie au 04 94 13 83 20.

CONCOURS DE PEINTURE
Concours organisé par le Club méounais d'arts plastiques « la vie à Méounes-lès-Montrieux » avec comme code, les trois couleurs primaires plus le blanc.
La remise des prix se fera à 17h00.
Dossier d'inscription téléchargeable sur le site de la commune www.meounes.com

VISITE LIBRE
« L'Eglise Saint Eutrope » XVIème siècle, au cœur du village de 14h30 à 17h00

VISITE LIBRE
« La Chapelle Saint-Michel »
Visite de la chapelle de 14h00 à 17h30

EXPOSITION PHOTOS de personnage de Méounes
L'association Patrimoine Méounais ouvre son musée « Musée aux souvenirs »
Entre les célébres, les oubliés, les fabuleux, les réputés ou les acharnés; l'exposition sera tournée vers « les personnages » qui ont contribué plus ou moins à l'histoire et même aux aventures légendaires de Méounes.
Exposition de photos de Méounes du siècle dernier de 10h à 19h - Salle Odette Beaulieu & CONSULTATION DE CLASSEURS qui retracent les évènements et la vie locale de Méounes passés.

BULLETIN D'INSCRIPTION - WEEK END DU PATRIMOINE
« Arts et Divertissement »
Les 21 & 22 septembre 2019

PRENOM / NOM:
N° téléphone: E-mail:
Je souhaite m'inscrire: Nombre de personnes:
 Balade au fil des canaux LE SAMEDI 21/09 de 14h à 17h
 Balade au fil des canaux LE DIMANCHE 22/09 de 9h30 à 12h30
 Atelier création « jeux de société antiques »
A retourner en mairie

Une belle rencontre et le sens d'une action

Je remercie tous les Conseillers Municipaux qui m'ont élu à l'unanimité Maire de la commune de Méounes-les-Montrieux me marquant ainsi leur confiance au-delà des convictions politiques de chacun que je respecte.

Je ferai tout pour en être digne en ayant comme seul but l'intérêt de tous les Méounaises et Méounais et de leur garantir avec tous les élus et tous les employés municipaux un Service Public de qualité.

J'avais beaucoup d'affection pour Philippe DROUHOT et j'ai partagé avec lui de belles années en étant son 1er adjoint.

Il nous manquera toujours mais son exemple sera mon repère sur le chemin et son souvenir la lumière dans mes moments de doute.

J'ai forgé une amitié fidèle avec un homme d'intelligence, de compétence et de droiture.

Ce fût une belle rencontre dans ma vie.

Son sourire, son regard sont au fond de moi.

J'ai eu la chance de le connaître, de partager sa passion pour Méounes, pour toute la population, pour les « Petits et les Minots » comme il aimait à le dire, mais aussi pour les « Grands » et les plus âgés, dont il connaissait les mérites et les peines mais aussi les joies de vivre dans notre village.

Je suis devenu votre Maire dans des circonstances dramatiques et je me devais de me présenter à travers ces quelques mots pour ceux qui me connaissent peu et qui peuvent légitimement s'interroger.

Pour moi, Méounais depuis près de 50 ans, c'est une grande fierté d'honorer mes parents, René et Arlette, morts et enterrés dans notre village, qui y ont été si heureux pendant de longues années que j'ai partagées le plus possible avec eux, même si mes études et par la suite ma profession m'ont parfois éloigné.

Je ferai tout pour protéger votre bonheur, notre bien-vivre.

Dans le respect des idées de chacun, avec la richesse du dialogue avec tous, je poursuivrai les actions engagées:

- Préserver notre espace naturel, nos bois et champs, nos sources et nos cours d'eau, notre jardin solidaire et notre plaine sportive, notre patrimoine naturel, bâti et culturel.
- Améliorer nos routes et chemins de circulation et leur sécurité.
- Maîtriser nos dépenses pour ne pas alourdir vos impôts tout en assurant et en développant les Services Collectifs.



- Développer avec maîtrise les zones commerciales et artisanales.
- Préserver les activités médicales et paramédicales.
- Maintenir et développer la vie au cœur du village.
- Préparer l'extension de l'école et l'accueil des petits.
- Mener à bien le projet de la Cave Coopérative dans le respect du cadre naturel, en faire un espace d'accueil et de développement.
- Finaliser le PLU qui maîtrise le développement urbanistique de notre village dans le respect de sa ruralité et de la qualité de vie de chacun.
- Lutter contre les violences et les incivilités.
- Porter votre parole et défendre vos intérêts auprès de tous les représentants de l'état et de ses services, de la Provence Verte et du Conseil Départemental.

Je compte sur l'aide, la loyauté et la compétence de tous les Conseillers Municipaux et de tous les Adjoints qui partagent et partageront ces engagements.

Je reste toutefois un homme avec mes qualités mais aussi mes défauts, mes faiblesses et mes doutes et je poursuivrai ma tâche le mieux possible, comme je l'ai promis à Philippe DROUHOT, avec honneur, passion et enthousiasme.

Je serai toujours attentif à vos demandes et à vos conseils exprimés dans le respect du dialogue, et dans les limites du raisonnable et du possible.

COMpte RENDU DE LA SEANCE DU 19 AOÛT 2019

(Art. L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

1 - ELECTION DU MAIRE

Présidence de l'assemblée

Madame Irène HEINI-KAUFMANN, conseillère municipale et doyenne d'âge prend la présidence de l'assemblée (art. L2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a demandé s'il y avait des candidats à la fonction de maire.

M. Jean-Martin GUISIANO s'est déclaré candidat.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le ou la plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins:

- M. Erwan JAEN
- Mme Charlotte CAMPANA

Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote.

Il a fait constater à la présidente qu'il a été porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. La présidente l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.

Tous les conseillers ont participé au vote, à l'appel de leur nom.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Il n'y a pas de bulletin nul.

Résultats du premier tour de scrutin

- A) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- B) Nombre de votants (bulletins déposés) 19
- C) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- D) Nombre de suffrages exprimés [b-c] 19
- E) Majorité absolue 10

NOM et PRÉNOM des CANDIDAT.E.S	NOMBRES DE SUFFRAGES OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
GUISIANO Jean-Martin	19	DIX-NEUF

M. Jean-Martin GUISIANO a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

M. Jean-Martin GUISIANO a remercié l'ensemble du Conseil Municipal.

2 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET D'ADJOINTES

Sous la présidence de M. Jean-Martin GUISIANO, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 à L.2122-2-1 du CGCT, la commune peut avoir 5 adjoints au maire au maximum.

Elle doit disposer au minimum d'un adjoint.

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait de 5 adjoints toutefois il propose de reconduire dans leur fonction les 4 adjoints restants ;

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, par un vote à main levée, (19 votants : 19 oui, 0 non et 0 abstention), **A FIXÉ** le nombre d'adjoints à quatre.

3. ELECTION DES ADJOINTS ET ADJOINTES

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni votre préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Après ce rappel il a été procédé à l'élection des adjoints au maire.



Résultats du premier tour de scrutin

a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.. 0

B- Nombre de votants (bulletins déposés) 19

C- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0

D- Nombre de suffrages exprimés [b-c] 19

E- Majorité absolue 10

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste « Agissons pour l'avenir de Méounes » conduite par M. Jean-Martin GUISIANO.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation.

Mme Patricia VIGIER

1er Adjointe

Mme Colette LANGLET

2ème Adjointe

M. Joël PERENON

3ème Adjoint

M. Gérard PASIAN

4ème Adjoint

NOM DE LA LISTE	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
Agissons pour l'avenir de Méounes	19	Dix-neuf
1– Mme Patricia VIGIER	19	Dix-neuf
2– Mme Colette LANGLET	19	Dix-neuf
3– M. Joël PERENON	19	Dix-neuf
4– M. Gérard PASIAN	19	Dix-neuf

Il est 17h30, Monsieur le Maire clôture la séance.



« Chères Méounaises et chers Méounais,

Merci d'être avec nous.

[...] Cette commémoration du 14 juillet 2019 est particulière, elle nous permet de nous unir dans la pensée et l'affection avec notre Maire Philippe DROUHOT que je représente. [...]

[...] Je ne suis pas là pour fêter la mort atroce d'un roi et de sa reine, ni pour applaudir une foule manipulée, haineuse et sanglante.

Je suis là avec vous pour fêter, partager, affirmer et défendre de belles idées qui font la France et notre République.

La France est le pays des droits de l'homme.

N'est-ce qu'une déclaration d'intention pour se donner bonne conscience ou une réalité ?

C'est à nous tous d'en faire une réalité !

Car la France d'aujourd'hui est-elle vraiment à la hauteur de son histoire, de ses millions de morts pour défendre ces droits ?

La France défend-elle son rang dans l'histoire :

- Quand des politiques placent le commerce et le profit, le pétrole et les ventes d'armes ou d'Airbus et Rafales au-dessus de ces principes et que ces politiques sont reçus ou reçoivent en grandes pompes dictateurs, potentats qu'ils viennent d'Afrique, de Chine, des pays du Golfe ou d'ailleurs.

- Quand des politiques tolèrent dans nos rues, miséreux sans abris, mendiants, des pauvres diables qui sont de la même chair et de sang que nous, qui ont la même souffrance, les mêmes peines les mêmes espoirs que nous, et qui sont des victimes de la vie, de leur naissance.

- Quand des politiques tolèrent que des salariés ne puissent pas vivre de leur travail que des retraités et veuves de retraités, de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs vivent en dessous du seuil de pauvreté les condamnant à l'humiliation de l'assistanat.

Tout cela pendant que certains ministres et politiques de tous bords se régalent dans l'opulence, les avantages indus, les galas, les repas somptueux en donnant avec cynisme des leçons aux autres.

Et pourtant comme aurait pu le chanter Jean Ferrat « que la république est belle ... ! »

Quand elle défend ses fondements Liberté, égalité, fraternité.

La liberté de penser, de parler, de circuler, de pratiquer sa religion ; L'égalité des droits, mais il faudrait ajouter des obligations, pour les hommes et les femmes, sans distinction de sexe, de race ou de religion ; ce sont des principes merveilleux mais ils ne peuvent s'appliquer qu'entre ceux qui les partagent.

Nos ennemis de l'intérieur et les pays qui les refusent ne peuvent nous obliger au respect de ces droits s'ils les revendent.

La fraternité et l'égalité se méritent aussi.

Elle ne peut se ressentir et se réaliser que dans la conscience d'appartenir à notre patrie et d'en partager les valeurs, l'histoire et les traditions.

Ces principes, le 14 juillet, il faut s'en souvenir et les fêter comme des trésors qu'il faut défendre et respecter.

Il faut les défendre et s'en servir contre l'incivisme, l'égoïsme, l'obscurantisme le communautarisme religieux sectaire et radical, la politique inhumaine des grands Groupes et de la grande Finance internationale, la guerre commerciale des grandes puissances et bien sûr le Terrorisme.

Il ne faut pas se tromper, même dans la paix de notre village nous sommes menacés par ces fléaux et nous devons ensemble préserver et défendre nos valeurs.

C'est le sens de notre engagement et de l'action de notre Maire Philippe DROUHOT.

Le 14 juillet, c'est le jour pour remercier et honorer ceux qui défendent notre France et notre République, notre village, contre toutes ces menaces.

Pensons à nos militaires, gendarmes, policiers, pompiers qui risquent tous les jours leur vie.

Pensons à ceux qui l'ont perdue dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Honorons leur mémoire.

Nos anciens, nos millions de morts, militaires et résistants, se sont battus dans des guerres sanglantes pour nous léguer notre France, notre République, la Paix, l'espoir d'un monde meilleur, une joie de vivre dans notre village.

Soyons dignes de leur sacrifice et défendons cet héritage.

Le 14 juillet c'est un moment de joie, de partage, de fête. Je remercie Madame la Directrice Générale des Services, toute l'équipe municipale pour son soutien et son engagement, cela me touche et me fait chaud au cœur. Police municipale, Garde champêtre, tout le personnel technique, tout le personnel civil, des vacataires aux cadres font un travail formidable pour le bon fonctionnement de la Commune et constituent un Service Public de qualité voué au service des Méounais et Méounaises et une assistance parfaite pour les Elus qui ne pourraient pas assumer leurs fonctions sans eux.

Dans son message, Anne Drouhot pour elle-même et Philippe DROUHOT me disait pour tous ces agents « nous vous embrassons très fort ». Ce message témoigne de leur estime et de leur affection, sentiment que je partage. [...]

Que vive Philippe ! Que vive Méounes !

Extrait du discours du 14 juillet 2019
de M. Jean-Martin GUISSIANO,
Maire de Méounes-les-Montrieux



Commémoration du 19 août 2019

«[...] Je prends la parole pour la première fois comme Maire de notre Commune et je suis conscient de l'honneur qui m'est fait de par la volonté de Philippe DROUHOT.

Je mesure combien il me manque mais je suis sûr qu'il est à mes côtés, dans nos cœurs et nos esprits. Comme il l'a toujours fait, nous célébrons ensemble la Libération de Méounes.

Ce n'est pas qu'une obligation liée à la fonction, c'est l'accomplissement d'un devoir, d'une volonté de défendre notre démocratie et nos valeurs.

L'irrespect de ces valeurs, l'incivisme quotidien, la violence menacent notre Société, mais aussi notre tranquillité dans nos villages, au milieu de nos champs, nos bois, nos forêts, nos rivières et nos ruelles.

La mort atroce de Jean Mathieu Michel (dit Jeannot) maire de Signes nous a rappelé cruellement que notre paix peut être menacée. Nous avons tous un devoir de mémoire pour ceux qui ont donné leur vie pour que la notre soit plus belle, pour que la paix règne parmi les hommes, pour que la liberté, l'égalité, la fraternité ne soient pas que des mots sur les murs et les façades mais soient les fondements de nos actions et de nos vies, de nos devoirs et de nos droits.

Des hommes ont surmonté leur peur, ont donné leur sang, sacrifié leur famille, pour résister à la tyrannie, nous avons le devoir de protéger leur héritage et honorer leur mémoire.

Les Soldats et les Résistants qui ont libéré la France, libéré Méounes se sont battus pour ces principes avec l'espoir que leur sacrifice ne serait pas vain.

Août 1944, c'est hier mais c'est aussi aujourd'hui et c'est aussi demain.

Je voudrais que l'on se souvienne de tous ces Soldats et Résistants, de toutes origines ou religions, de toutes appartenances politiques, natifs de toutes les régions de la France martyrisée, qui ont combattu pour la liberté contre l'opresseur nazi.

Mon beau père Pierre JUAN fut un de ceux-là et je tiens à honorer son souvenir, il était trop humble et discret pour que je le fasse de son vivant. Il faisait partie de ces Soldats Français d'Afrique du Nord, fiers d'être Français.

Parti de son village Fort de l'Eau (près d'Alger), il débarqua sur les plages du Dramont avec des milliers de camarades pour libérer sa patrie la France. Au volant de son halftrack, il remonta des plages, pour la libération de nos villages du Var et jusqu'en Allemagne pour la reddition des nazis. Combien de ces Français d'Algérie ont perdu la vie et ont mouillé de leur sang, avec les millions d'autres français ou étrangers, le sol de notre pays.

Célébrer la Libération c'est aussi avoir la mémoire de l'histoire de notre village pour ces jours glorieux des 17, 18 et 19 août 1944, et pour les drames qui s'y déroulèrent.

Le comité départemental de libération du Var, qui était basé à Toulon, confia au chef départemental FFI, le capitaine SALVATORI, le soin de mettre en place les bases d'un maquis proche de Toulon, pour intervenir rapidement le jour où l'ordre de mobilisation serait reçu... Près de 4 à 500 maquisards de Toulon et des environs se rassembleront aux emplacements prévus (ferme de Siou Blanc, citerne du gouvernement, Valbelle et Fiéraquet).

La situation devient critique car le débarquement n'eut pas lieu en juin 1944. Le groupe de jeunes gens des FUJ fut intercepté lors de sa descente par les Allemands sur la commune de Saint Anne d'Evenos. Huit prisonniers furent fusillés le 17 juin à l'aube à la Rouvière, sur la commune du Castellet.

Deux autres maquisards furent tués dans les bois de Méounes le 20 juin. Un jeune inconnu fut abattu le 18 juin lors du nettoyage du bois de Valbelle/Montrieux ainsi que Roger LOUIS.

On ne peut pas célébrer la libération de Méounes sans honorer la mémoire de nos Méounais Ernest CHIAPPERO dit Néness et Edouard FOUCUES.

Néness avait en août 2014 livré son témoignage dans le journal Var Matin. Il se souvenait que les alliés avaient débarqué le 10 août 1944 et que les Allemands « sentaient venir le vent quittant Méounes en 3 jours ». Il se rappelait que les troupes américaines le 17 août passent à Méounes vers 15 heures, 600 à 700 soldats traversent le village à pied, et seront accrochés par les Allemands à La Roquebrussanne, 2 soldats tués.

Le 19 août, la Compagnie française 651/1 arrive à Méounes et prend ses quartiers dans une ferme au sud du village.

Nenness et Edouard Fouques, le 19 août 1944 mèneront les alliés aux portes de Valbelle pour prendre les Allemands à revers par le Revest.

Après sa mission, Néness s'engagera avec un autre Méounais Marius GILLES. Au volant d'un blindé, il participera à la libération de Strasbourg le 22 novembre.

Je voudrais terminer par ces mots du Général de Gaulle figurant en préface du Mémorial des compagnons de la libération.

« Votre exemple est aujourd'hui, la raison de notre Fierté. Votre gloire sera, pour jamais, la compagne de votre espérance »
[...]

Et avec Philippe et en son honneur
Que vive Méounes !

Extrait du discours du 19 Août 2019
de M. Jean-Martin GUISSIANO,
Maire de Méounes-les-Montrieux

Ramassage des ordures ménagères

Nous communiquerons dans le prochain numéro de Méounouvelles, sur les actions menées par la commune auprès du SIVED pour améliorer le Service qui vous est dû, répondre à vos réclamations, régler le problème des sangliers, concilier l'environnement et le tri sélectif avec vos besoins.

La situation actuelle n'est pas due à des décisions municipales et nous ne pouvons pas accepter les nuisances que vous supportez.

Jean-Martin GUISIANO,
Maire de Méounes-les-Montrieux

ATTENTION !

Le SIVED nous informe qu'à compter du 9 septembre 2019, les jours de ramassage des ordures ménagères ont changés.

En effet, si vous résidez au centre du village, la collecte se fait en conteneurs collectifs disposés en plusieurs points dans le centre du village. Si vous disposez de bacs individuels, les ordures ménagères seront désormais ramassées les lundi, mercredi et samedi matin, les emballages le mercredi.

Si vous résidez dans les quartiers, les ordures ménagères sont ramassées le lundi et les emballages le mercredi
OU si votre habitation n'a pas pu être équipée, des conteneurs collectifs ont été installés au plus proche.

Dans tous les cas, pensez à sortir vos poubelles la veille de chaque jour indiqué à partir de 19h.
Pour toute question complémentaire, le SIVED est à votre disposition au 04 98 05 23 53.



MERCI
à l'Artiste

